

Du 1^{er} au 8 décembre 2022,

Votez CGT Préfecture de Police !!!

Le scrutin pour élire vos représentants syndicaux pour les 4 années à venir approche et aura donc lieu du 1^{er} au 8 décembre prochain. Sous forme de vote électronique, chacun des électeurs a dû recevoir ses instructions de vote. Bien entendu il nous apparaît plus que jamais essentiel de vous exprimer pour légitimer vos représentants face à la Préfecture de Police. Ne pas voter c'est remettre le soin à d'autres de décider pour vous. Même si personne ne se leurre sur le pouvoir des instances représentatives du personnel, notamment depuis la perte d'une partie de leurs prérogatives avec la loi de transformation de la fonction publique, il n'en demeure pas moins que voter c'est indiquer à l'administration le soutien apporté aux syndicats.

Vous avez pu prendre connaissance d'un premier document bilan qui nous a permis de rappeler en quoi a consisté notre action durant le dernier mandat. Exercice difficile, nous avons en tout état de cause tenté de le faire le plus sincèrement possible. S'il est bien un principe qui nous anime à la CGT Préfecture de Police c'est que **nous disons ce que nous faisons et faisons ce que nous disons.**

Ce document vise désormais à vous faire connaître notre projet revendicatif et les demandes que nous comptons porter pour les 4 années à venir sur les sujets qui font notre quotidien. Rémunération, conditions de travail, défense de nos missions et de notre statut, social... la CGT fidèle à la Charte d'Amiens et au principe de la double besogne portera avec autant de force le projet de transformation sociale nécessaire pour une plus juste répartition des richesses et la sauvegarde de notre planète que l'amélioration immédiate de nos conditions de travail.

Pourquoi voter CGT ? Première organisation syndicale dépositaire de l'histoire du mouvement ouvrier en France, sa tradition de lutte et son expérience fait qu'elle demeure l'organisation la plus combative pour les salariés. Voter CGT, c'est donner sa voix à une organisation qui portera vos revendications et vous défendra sans concession ni compromission. Contrairement aux autres organisations qui considèrent qu'un scrutin est une campagne publicitaire où la distribution de goodies et petits cadeaux suffisent, nous pensons bien au contraire que les enjeux actuels méritent plus qu'une campagne de « promotions ».

Vous rencontrer, discuter avec vous pour construire ensemble nos demandes, prendre en considération vos situations collectives ou individuelles... C'est cela une campagne CGT !!! Notre réseau militant implanté dans la plupart des services nous permet d'être au plus proche de vous au quotidien. Donner votre voix à la CGT c'est soutenir ce réseau qui jour après jour vous défend face aux injustices et difficultés du monde du travail.

Attachés à nos valeurs de fraternité, de camaraderie, de solidarité, résolument anti-fascistes et écologistes, la CGT ne fera pas ici de promesses électorales. D'autres le font bien mieux avec les résultats que nous connaissons. Cependant nous nous engageons d'être à vos côtés au quotidien comme nous l'avons fait jusqu'à présent pour lutter ensemble pour nos revendications.

Alors du 1^{er} au 8 décembre, n'hésitez pas, votez et faites voter CGT Préfecture de Police !!!!

Du 1^{er} au 8 décembre, votez CGT Préfecture de Police !!!!

Nos revendications

Salaires

- Revalorisation du point d'indice prenant en compte les 10 années de gel et son indexation systématique sur la hausse des prix, comme la Belgique ;
- Refonte et revalorisation de l'IFSE en fonction des différentes catégories, pour rompre avec la logique d'individualisation ;
- Versement du complément indemnitaire annuel (CIA) à tous les agents à hauteur du taux moyen par grade et instauration d'un plancher de 350 € à minima à la Préfecture de Police ;
- Intégration de l'ensemble des primes dans le traitement pour le calcul des pensions de retraite ;
- Revalorisation immédiate des grilles indiciaires des catégories A, B et C ;
- Pas de rémunération inférieure à 2000 € nets mensuels ;
- Doublement de la rémunération entre le début et fin de carrière pour une carrière complète ;
- Revalorisation de l'indemnité de résidence prenant en compte le coût réel de la vie en Île-de-France ;
- Versement de la prime spéciale d'installation sans conditions aux nouveaux fonctionnaires.



Carrière/promotion

Création d'un véritable débouché en catégorie A pour la filière administrative ;

- Ratios promus/promouvables à 100% pour permettre à chacun un véritable droit à la promotion ;
- Revalorisation des filières techniques et scientifiques ;
- Application sans délai du Complément de Traitement Indiciaire (Prime Ségur) aux personnels sociaux et médico-sociaux.





Action Sociale

- Augmentation du parc de logements et ouverture de l'accès aux logements sociaux de la Ville de Paris / transparence sur les critères d'attribution ;
- Augmentation conséquente de la subvention restauration ;
- Mise en place du coefficient familial pour toutes les prestations ;
- Création d'un pôle spécifique dédié aux professionnels exerçant des missions de « soutien et accompagnement », dont l'indépendance devra scrupuleusement être respectée ;
- Rattachement à l'AGOSPAP (œuvres sociales Ville de Paris et Assistance Publique) ;
- Mise en place d'un contrat collectif pour la protection sociale complémentaire.

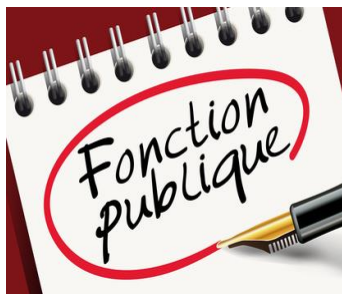
Conditions de travail, hygiène et sécurité

- Respect des règles en matière d'hygiène et sécurité notamment en matière bâtementaire et respect de l'ensemble des normes (surface, acoustique, aération, sécurité...);
- Arrêt immédiat des pratiques managériales autoritaires et brutales ;
- Véritable prise en compte des risques psychosociaux ;
- Meilleure prise en compte des pénibilités dans le calcul du temps de travail ;
- Récupération systématique des heures créditées sur Casper ;
- Mise en place de la semaine de 4 jours ;
- Déploiement de l'accord Qualité de vie au travail sur tous ces aspects ;
- Respect du droit au télétravail encadré, avec l'ensemble des matériels fournis par l'administration et augmentation de l'indemnité de télétravail à hauteur de 5 € par jour et 500 € annuels ;
- Arrêt du déploiement des flex-office.



**Pour suivre notre actualité,
téléchargez notre
application sur le Google
store (Apple store à venir)**





Statutaire

- Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- Défense du statut de fonctionnaire ;
- Respect du droit à la mobilité choisie (détachement et mutation) à la Préfecture de Police ;
- Véritable plan de titularisation pour les contractuels en limitant le recours et en contrôlant la politique de recrutement et de gestion ;
- Retraite à taux plein à 60 ans pour tous et reconnaissance des métiers pénibles ;
- Défense et respect du droit syndical ;
- Mise en place d'un véritable plan égalité femme-homme et de lutte contre toutes les discriminations ;
- Respect du droit à la formation et du CPF.

Service public

- Arrêt immédiat des politiques de destruction des services publics et redéploiement de ceux-ci pour répondre à l'ensemble des besoins de la société et protéger les biens communs ;
- Arrêt du passage au tout numérique et réouverture des services publics de proximité et notamment des sous-préfectures ;
- Arrêt du plan de réforme CAP 2022.



**Du 1^{er} au 8 décembre 2022,
Pour les CAPs et le CST
Votez CGT !!!**